

« Quand on laisse sortir de prison un individu comme le présumé coupable sans s'assurer qu'il sera suivi par un conseiller d'insertion, c'est une faute. Ceux qui ont couvert ou laissé faire cette faute seront sanctionnés, c'est la règle ».

Nicolas SARKOZY, Orléans, 3 février 2011
Au sujet des évènements de Pornic.

Une fois n'est pas coutume, nous partageons votre analyse Monsieur le Président...

Il est en effet temps que les responsables des carences observées dans ce dossier assument leurs responsabilités !

En effet, alors que les organisations professionnelles vous ont alerté à maintes occasions sur l'état catastrophique dans lequel vous avez réduit les services du Ministère de la Justice et plus particulièrement les Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ces dernières années ;

Alors qu'avec la multiplication des lois toujours plus répressives que vous avez fait voter, vous avez contribué à l'augmentation de plus de 34% de personnes prises en charge par les SPIP en milieu ouvert ;

Alors que vous n'avez pas daigné prendre en considération les nombreux rapports qui vous ont été adressés (Warssmann en 2003, Lamanda en 2008, étude d'impact de la loi pénitentiaire en 2009, Cour des comptes en 2010) et dont les préconisations convergeaient toutes vers des recrutements conséquents dans les services ;

Alors que nous avons constaté la légèreté de la réponse du Ministre de la Justice quand, malgré nos multiples alertes, face aux 74 malheureux postes de personnels d'insertion et de probation programmés au budget 2011, nous étions appelés à la « responsabilité » au regard de la dette publique !

Si quelqu'un est responsable de l'absence de suivi par un conseiller d'insertion et de probation à la libération du suspect de cette affaire, c'est bien vous, votre gouvernement et votre politique !

**Le SNEPAP-FSU ne peut en effet que constater
qu'en votre qualité de plus haut responsable de l'Etat vous devez dès lors être
sanctionné pour vos manquements répétés !**

**Le SNEPAP-FSU a appelé en intersyndicale les personnels des SPIP à se réunir afin
d'exiger un plan de recrutement massif et que les personnels et magistrats de Nantes
soient mis hors de cause !!**

Le SNEPAP-FSU appelle tous les personnels du Ministère de la Justice
à se rassembler le jeudi 10 février 2011 devant les tribunaux en lien avec les autres
professionnels de la Justice et leurs organisations professionnelles !

Paris le 7 février 2011